

## SÉANCE DU 4 JUIN 2012

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Marc Vaillancourt, maire suppléant, tenue le 7 mai 2012 à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5  
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Madame la mairesse Thérèse Ménard-Théroux est absente pour le début de la séance, assistant à une séance extraordinaire de l'agglomération.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire suppléant constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 mai 2012;
- 4.- Rivière Eaton Nord;
- 5.- Période de questions;
- 6.- Correspondance;
- 7.- Autres sujets;
- 8.- Paiement des factures;
- 9.- Compte-rendu des comités :
  - 9.1 - *Conseillers*
  - 9.2 - *Inspecteur en voirie (fauchage des chemins)*
  - 9.3 - *Inspecteur en bâtiment et environnement;*
- 10.- Reddition des comptes 2011 au MTQ;
- 11.- Chemin du domaine;
- 12.- Travaux de nivelage;
- 13.- Plancher sous-sol;
- 14.- Concierge;
- 15.- Varia ouvert;
- 16.- Période de questions;
- 17.- Fin de la séance.

#### 2012-066 résolution no 2012-066

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 juin 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 mai 2012

#### 2012-067 résolution no 2012-067

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 7 mai 2012 est adopté avec la correction à la résolution 2012-060, page 9315, à enlever : **à chaque tonte.**

ADOPTÉE

## **Suivi du procès-verbal**

Aucun suivi.

### **4) Rivière Eaton Nord**

Monsieur le maire suppléant informe que les conseillers sont d'accord à mettre fin à l'entente relative à la gestion de travaux d'aménagement dans la rivière Eaton Nord.

2012-068 *résolution no 2012-068*

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité de Newport demande à la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-François de mettre fin à l'entente relative à la gestion de travaux d'aménagement dans la rivière Eaton nord.

ADOPTÉE

### **5) Période de questions**

Environ une trentaine de personnes posent des questions, demandent des explications quant à la pertinence de faire exécuter les travaux dans la rivière Eaton Nord.

Monsieur Dominic Provost, D.g. et Nathalie Laberge, Coordonnatrice à l'aménagement à la M.R.C. sont invités par le Maire suppléant à expliquer les travaux et répondre aux différentes questions concernant la gestion des cours d'eau par la MRC.

Une question est formulée à savoir si la MRC a la seule obligation de rétablir l'écoulement des eaux.

Plusieurs autres questions demandées à savoir qui donne l'autorisation pour des travaux, ou si le propriétaire peut demander à arrêter les travaux.

Des questions sont posées au niveau des berges et de la ligne centrale de l'érablière du propriétaire auxquelles Mme Laberge répond.

Une remarque est portée à l'effet que la compagnie Domtar a déboisé une grande superficie, aussi même avec les travaux prévus le problème ne sera pas réglé à long terme.

Plusieurs questions sont posées concernant la répartition de la facture, un citoyen demande à connaître l'opinion de la firme légal à la prochaine séance.

Un citoyen informe que des travaux ont été faits vers 1996 dans la rivière et qu'aujourd'hui c'est à refaire.

Madame la mairesse, Thérèse Ménard arrive à 19H45.  
Elle reprend sa place à la table du conseil à 20H45.

### **6) Correspondance**

La liste de correspondance portant le numéro 2012-06-04 a été remise à tous les membres du conseil

2012-069 *résolution no 2012-069*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la correspondance 2012-06-04 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

## **Retour à la période de questions**

Des représentants du Club de VTT Sherbrooke–Ascot Corner réitèrent la demande de droit de passage sur les chemins McDermott, Redden et Learned Plain. Ils s’engagent à installer les panneaux et de faire attention au bruit, ce droit permettra de rejoindre d’autres sentiers VTT d’été. Les sentiers ouvrent de mai à octobre.

Le conseiller Lionel Roy maintient sa position.  
Le conseiller Jeffrey Bowker demande une opinion légale et de s’informer auprès des citoyens de ces chemins avant de donner son accord. Les conseillers Désindes et Tétreault sont d’accord.

La décision est reportée à la prochaine séance.

## **7) Autres sujets**

**1- Ministère de la Sécurité publique du Québec** – 2<sup>e</sup> Colloque régional sur la sécurité civile aura lieu cet automne.

**2- Les journées de la culture** – Demande de proclamer Journées de la Culture.

2012-070 *résolution no 2012-070*

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d’identité de la municipalité de Newport et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la municipalité de Newport a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d’appuyer concrètement les initiatives qui visent l’affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE l’événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt,  
Il est résolu que la Municipalité de Newport à l’instar de l’Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l’attachement qu’elle porte à la culture.

ADOPTÉE

**3- Sûreté du Québec** – Invitation au 2<sup>ième</sup> Forum régional des élus le 20 septembre à Sherbrooke.

**4- CDC du Haut-Saint-François** – Convocation à un évènement environnemental le 16 juin prochain au coin des rues Angus sud et St-Jean à East Angus à 12H30.

**5- CLD du Haut-Saint-François** – PORTES OUVERTES du Haut-Saint-François aura lieu samedi le 9 juin de 11h à 19h.

**6- Carrefour jeunesse-emploi** – Invitation à un dîner estival jeudi le 7 juin au Mont-Élan afin d’amasser des fonds pour le projet Coopérative jeunesse de services.

**7- Fédération Québécoise des Municipalités** – Congrès les 27,28 et 29 septembre prochain.

2012-071 *résolution no 2012-071*

Proposé par la Conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le Conseiller René Tétreault, il est résolu que le maire Madame Thérèse Ménard-Théroux soit autorisé à assister au Congrès de la FQM, les 27, 28 et 29 septembre prochain.

ADOPTÉ

Madame la mairesse informe que la FQM invite à déposer toute proposition à être présentée à l'assemblée générale annuelle.

2012-072 *résolution no 2012-072*

ATTENDU QUE plusieurs sections de la rivière Eaton Nord sont affectées par des problèmes d'accumulation de sable et de gravier;

ATTENDU QUE le sable et le gravier accumulé dans le lit de la rivière a pour effet de réduire la profondeur du canal d'écoulement du cours d'eau et de dévier le courant vers les berges;

ATTENDU QUE la rivière Eaton Nord circule sur une longueur approximative de 20 kilomètres sur le territoire de la municipalité de Newport;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les compétences municipales (LCM) qui confèrent aux MRC du Québec la compétence exclusive à l'égard des cours d'eau;

ATTENDU QUE dans l'application de la compétence qui lui est confiée, la MRC est assujettie à plusieurs exigences, notamment à celles du ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO);

ATTENDU QUE des exigences ont récemment été ajoutées au processus, entre autres celle de produire des plans et devis;

ATTENDU QUE ces exigences s'ajoutent aux multiples autres qui augmentent le coût des interventions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt

De demander au Gouvernement du Québec de reprendre entièrement les responsabilités relatives à la gestion des cours d'eau de sorte que les travaux soient exécutés en fonction des exigences qu'il voudra lui-même s'imposer.

ADOPTÉ

**8- Conseil régional de l'environnement du Centre du Québec – Forum sur la prise en compte des milieux naturels dans la gestion territoriale, mardi le 19 juin à Drummondville. Westbury et Scotstown mandate l'inspecteur en bâtiment et environnement à assister.**

2012-073 *résolution no 2012-073*

Proposé par le Conseiller Germain Boutin, appuyé par le Conseiller Lionel Roy, il est résolu que l'inspecteur en bâtiment et environnement Monsieur Luc Deslongchamps soit autorisé à assister au Forum sur la prise en compte des milieux naturels dans la gestion territoriale, mardi le 19 juin à Drummondville.

ADOPTÉ

**9- Municipalité de Chartierville** – Bris du ponceau # 291, le 11 mai dernier sur la route 210. Démarches pour identifier le responsable de l'entretien et réparation.

Madame le maire donne des informations et le ponceau appartient à la Municipalité de Chartierville.

**10- Caisse Desjardins des Hauts-Boisés** – Le Haut-Saint-François a remis 12 428 \$ à la Fondation du cancer du sein du Québec.

**11- Député de Johnson** – Invitation à un débat sur le gaz de schiste, mardi le 12 juin de 17H à 20H à l'hôtel Delta, Sherbrooke.

**12- Gouvernement du Canada** – Demande Emploi d'été Canada, refusée.

**13- CLD** – Plan de développement 2012-2013.

2012-074 résolution no 2012-074

Proposé par le Conseiller René Tétreault, appuyé par le Conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la municipalité de Newport accepte le Plan de Développement 2012-2013 dans le cadre du Pacte rural.

ADOPTÉ

**14- Yves Théroux** – Suite à l'adoption de la résolution 2011-148 en décembre 2011, de ne pas enlever le ponceau. Mise en demeure de réviser la décision dans les 10 jours.

Madame la mairesse Thérèse Ménard-Théroux se retire de toute discussion quant au sujet.

Le Conseiller Germain Boutin demande la parole au maire suppléant Marc Vaillancourt. Il explique à Monsieur Théroux la décision du conseil en décembre dernier et mentionne qu'il ne change pas sa position. Les membres du conseil ne changent pas leur position.

**15- Ministère des Transports** – Disposition d'immeuble public excédentaire dans le cadre de la rénovation cadastrale. Lot 26B-P superficie 1 084,6 mètres carrés (route 212)

2012-075 résolution no 2012-075

Proposé par le Conseiller Germain Boutin, appuyé par la Conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la municipalité de Newport consente que l'immeuble faisant partie du lot 26 B, du cadastre du Canton de Newport, d'une superficie approximative de 1 084,6 m<sup>2</sup> soit regroupé avec la propriété de la municipalité dans le but de former un seul lot, dans le cadre du programme de la rénovation cadastrale.

ADOPTÉ

## **8) Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2012-05-31, a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2012-076 résolution no 2012-076

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le conseil autorise le paiement d'une somme de 119 101.25 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 4 juin 2012 selon des disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2012-06-04 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

## **9) Compte-rendu des comités**

### **9.1) conseillers**

Comité Loisirs La conseillère Jacqueline Désindes donne son compte rendu : loisir estivale et projet de la Députée Johanne Gonthier dans la MRC. Elle informe de la coupure par le Gouvernement Fédéral du SAE (Service d'animation estivale).

Comité Voirie Aucun compte rendu.

Autres Le conseiller Marc Vaillancourt informe de la réunion du comité de citoyens, plusieurs sujets ont été discutés, fête de la famille, dépliant et panneau de signalisation de la municipalité.

Maire Madame Ménard-Théroux donne son compte rendu, l'avancement des travaux du sous-sol dans le cadre du pacte rural, la cuisine communautaire.

A l'agglomération une étude concernant les assurances sera entreprise. Concernant le mat pour les drapeaux elle demande si le conseil a pris une décision. Aucune décision a été prise.

### **9.2) inspecteur en voirie**

Aucun rapport n'a été remis.

### **9.3) inspecteur en bâtiment et environnement**

Le conseil prend note du rapport déposé par l'inspecteur.

## **10) Reddition des comptes 2011 au MTQ**

2012-077 résolution no 2012-077

Attendu que le ministère des Transports a versé 337 785 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur proposition de Jacqueline Désindes appuyé par Marc Vaillancourt, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Newport informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau local routier local.

ADOPTÉ

## **11) Chemin du Domaine**

Le sujet est reporté à une prochaine séance, le comité de voirie se rendra sur les lieux pour une meilleure conception.

## **12) Travaux de nivelage**

2012-078 résolution no 2012-078

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu d'autoriser une dépense n'excédant pas \$15 000.\$ pour des travaux de nivelage aux chemins municipaux.

ADOPTÉE

**13) Plancher sous-sol**

Madame la mairesse informe que la compagnie Faggion offre d'épandre un scellant époxy sur le plancher du sous-sol pour la somme de 4 295 \$ plus taxes.

2012-079 résolution no 2012-079

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu d'autoriser une dépense de 4 295 \$ plus taxes pour le revêtement du plancher du sous-sol par la compagnie Faggion.

ADOPTÉE

**14) Concierge**

2010-080 résolution no 2010-080

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'embaucher Madame Manon Rodrigue à titre de concierge pour une période d'essai de trois (3) mois à \$140.00 par mois.

ADOPTÉ

**15) Varia ouvert**

Madame la mairesse explique qu'un chapeau doit être installé sur la cheminée de l'édifice et des travaux doivent être faits sur le toit et corniche.

**16) Période de Questions**

Louis-Philippe Lapointe demande des informations sur la cuisine communautaire. Madame la mairesse répond.

**17) Fin de la séance**

2012-081 Résolution no 2012-081

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par le conseiller Germain Boutin ,il est résolu que la séance soit levée. Il est 22 heures.

ADOPTÉE

---

Thérèse Ménard-Théroux, maire

---

Lise Houle,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière